

**TARIFS LIGUE AURA**

**FORMATION**

Formation	Tarif stagiaire	Observations
Continue AR et JA1	Gratuit	Distancielle ou présentielle et uniquement si elle implique plusieurs CD
Continue JA2-JA3	Gratuit	Distancielle ou présentielle
Session AR	60€ (ligue)	Distanciel ou présentielle si gestion par comités impossible
Session JA1	60€ (ligue)	Préférence Gestion Comités stage Ligue pour les comités non pourvus de formateurs
Session JA2 et JA3	Gratuit	<p style="text-align: center;"><b>Pas de prise en charge des frais de déplacement (kms-repas-hôtel).</b></p> <p style="text-align: center;">Le candidat se rapproche de sa CDA ou de son comité.</p> <p style="text-align: center;"><i>Obligation de fournir 2 prestations JA sur épreuves organisées par la ligue AURA TT ou CD dans la saison qui suit la formation.</i></p>

**INDEMNITES DES FORMATEURS**

Action	Prestation	Déplacement	Repas hébergement	Observation
Formateur JA2 JA3	70€ / jour +30€ si correction UV2 rendue sous 2 mois. 35 € passage pratique (demi-journée) Distanciel : 35€/séance	0,35 €/km Péage : Sur justificatif Télépéage : Fournir le tableau trajet à Facturer avec les voyages	Repas : 25€ sur justificatif Hôtel : 70€ avec petit déjeuner sur justificatif	Prise en charge hôtel si accord responsable formation Arbitrage
Formateur AC AR JA1	70€ (AR/JA1) +20€ si correction UV2 JA1 rendue sous 1 mois.  Passage pratique : 35€ Distanciel : 35€ par séance  35€ (AC – ½ Journée).	0,35 €/km Péage : Sur justificatif Télépéage : Fournir le tableau trajet à Facturer avec les voyages	Repas : 25€ sur justificatif Hôtel : 70€ avec petit déjeuner sur justificatif	Prise en charge hôtel si accord responsable formation Arbitrage  <i><u>Pour formation AR JA1 :</u> obligation de 2 formateurs au-delà de 6 stagiaires (la ligue prend alors en charge les frais du formateur le plus distant).</i>
Formation continue	35€ par séance (3h) en Présentiel ou en distanciel	0,35 €/km Péage : Sur justificatif Télépéage : Fournir le tableau trajet à Facturer avec les voyages		Pour les formations en distanciel deux formateurs habilités par la FFTT/IFEFF sont requis pour animer une séance.

**PRISE EN CHARGE DES FORMATIONS DE FORMATEURS ARB-JA1, JA2/JA3, AN, JAN, FORMATEURS AN/JAN**

Formation de <b>Formateur</b> - ARB-JA1 - JA2/JA3 - AN - JAN - FO	La Responsable de la Formation Arbitrage prend l'inscription du candidat en charge et gère les frais de formation inhérents à la candidature en collaboration avec la Ligue, y compris le déplacement.  <i>Frais d'hébergement inclus dans les frais d'inscription</i>
Formation AN	La CRA prend l'inscription du candidat en charge et gère les frais de formation inhérents à la candidature en collaboration avec la Ligue, y compris le déplacement.  <u>Formation en 2 parties :</u>  1/ <u>Pré-Sélection</u> : Le candidat fera partie des 2 AR que la ligue devra fournir en accompagnement de ses équipes qui disputeront le Championnat de France des Régions.  2/ <u>Examen</u> : Déplacement pris en charge par la ligue.  <i>Frais d'hébergements inclus dans les frais d'inscription</i>
Formation JAN	La CRA prend l'inscription du candidat en charge et gère les frais de formation inhérents à la candidature en collaboration avec la Ligue, y compris le déplacement, tout au long de son cursus (Théorique - Pratique RE/RA/JAN)
Tenue AN	Prise en charge par la ligue à hauteur de 100€

Concernant les feuilles de frais :

**Les justificatifs accompagnant la note de frais (ticket péage, facture restaurant, d'hôtel ou de toute autre nature) doivent être envoyés PAR COURRIER ou PAR MAIL (en pièces jointes pdfisées – pas de photo) à la ligue en MEME TEMPS.**

La vice-présidente en charge de la Formation sera saisie de la demande.

Nota Bene : Une facture pour un achat de matériel pour le compte de la ligue **DOIT ETRE ETABLIE AU NOM DE LA LIGUE AURA**, ET NON à votre NOM